



NOS POTINS - VILLE

A cause du carburant

Les travaux de réfection des artères routières de Bukavu entamés par la Voirie urbaine piétinent faute de ... carburant.

Il paraît qu'un grand Bwana aurait soustrait des 8m3 de carburant destinés à cette réparation, la moitié du lot pour la proposer aux distingués "kaddafi".

Sans doute était-il trop tôt pour entamer des travaux pour que Bwana s'arrange à détourner ces hectolitres de carburant. On espère qu'avec la saison sèche, les travaux reprendront leur cours normal.

Des cadres à pied

Sitôt investis dans leur pouvoir, les chefs de nos zones urbaines ont vite fait de s'équiper en matériel roulant : prérogatives obligeant ! Curieux, quelques temps après, on ignore par l'effet de quelles circonstances, tous ont comme par enchantement perdu leurs véhicules.

Les caisses de zones se seraient-elles tarées pour que nos chefs acceptent de battre le pavé comme le commun de leurs administrés ?

Aucun homme au deuil !

Descendu froidement par des inconnus, un cadre de la collectivité de Kabare a fini très mal ses jours.

Dès la découverte de son corps jusqu'à son deuil, aucun homme (mâle) n'a voulu montrer son nez.

Tout cela, semble-t-il, pour ne pas se faire indexer !...

Pas d'accord

C'est un service public pris à partie dans nos potins-ville qui dénie toute complicité dans le rançonnement des travailleurs lors des festivités du 1er mai.

Faute de découvrir le dénonciateur en personne, ils se sont contentés d'affirmer que certains employeurs avaient volontairement pris l'option d'aider (financièrement) ce service dans l'organisation de la manifestation.

Domage que la maison concernée ne figure pas parmi ces Samaritains.

Des droits bafoués à Goma

Même son de cloche à Goma où il nous revient que le rançonnement des opérateurs économiques est orchestré (de quel droit ?) par certains services: G.D.N., O.R., Auditorat, Cour de sûreté...

Et ce, en lieu et place de l'Ofida. Résultat ? La fraude y bat son plein et favorise le trafic des "tissus Wax" qu'on troque contre l'or et les pointes d'ivoire vers Bunia, Beni, et Butembo.

La complicité de petits - porteurs favorise même l'entrée clandestine de cartouches de chasse.

L'OFIDA caricaturé

Trois compères jouant à l'"Ofida's men" étaient recherchés par le chef de poste de Katana. Les éléments du Cader avaient heureusement identifié Masumbuko Ruhamba Nkungerwa, Kurenga Muzimu Chiringwi et Chisuma qui jouaient respectivement le rôle d'animateur, receveur et contrôleur attitrés de l'Ofida.

Ils font tout simplement l'achat du café, l'embarquent pour le Rwanda par pirogue via Idjwi. Ils en ramènent tôles et autres produits ménagers. Leurs points de vente : les marchés de Fomulac, et de Rukungwa...

L'augmentation du loyer à 80 % est-elle admise au Zaïre ?

Cher Jua,

Je sais que tu ne t'es jamais fatigué d'éclairer l'opinion de nos lecteurs, même quand l'esprit brumeux de certains citoyens mal intentionnés essayent de couvrir de leur ombre les idées des personnes clairvoyantes. Un fait étonnant m'oblige de t'écrire à ce jour.

Tiens ! Je suis locataire d'un appartement de l'immeuble du citoyen Munoko Balingene, ancien domestique de feu Mr TRANSWICH, hérité par sa femme (une expatriée). Cette veuve vit en Europe et gère l'immeuble par l'entremise de ce citoyen. Les contrats initiaux signés entre nous et cette dame indiquent un loyer mensuel anticipatif de 350,00 zaïres. Avec les augmentations consécutives aux sautes d'humeur du citoyen MUNOKO, le loyer mensuel passe en 1984 de 1.500,00Z à 2.500,00Z dès janvier 1985.

Quelle hausse, si l'on sait que cette maison à l'aspect vétuste ne cadre pas avec sa place en plein centre de Goma : murs sales et lézardés, toits délabrés et suintants, planchers des

couloirs et des appartements cassés au ciment écaillé...

De quel droit s'arroge notre "empereur" Munoko pour hausser le taux de loyer sans qu'une dévaluation parallèle de la monnaie zaïroise ait été opérée ? Devant notre refus, il n'a trouvé d'autre solution que de louer les services d'un avocat de la place pour assurer sa défense au mois de mai où la majoration de 80% sera d'application.

L'avidité de ce citoyen le pousse à faire des déclarations fantaisistes au service des contributions de Goma : pour lui, il gagne 12.000,00 Z par an ; alors qu'à notre connaissance tous les locataires payent ensemble 20.000,00 Z par mois. Voilà comment nous mêmes nous ruinons des recettes de l'Etat. Qui paiera ce manque à gagner à notre chère République ?

Le comportement irresponsable de notre bailleur l'a encore poussé en cette fin de mois de mars à déloger violemment sans autre forme de procès la SOGICOM

(Société Agro Industrielle et Commerciale) dont le responsable se trouve en mission à Kinshasa alors que sa garantie devait expirer au mois d'avril 1985.

Cher Jua, nous avons besoin de votre lumière à ce propos.

K.S./Goma

NDLR :

Cher lecteur, Vous devez reconnaître que le coût du loyer de cet immeuble que vous occupez ne peut plus s'élever à 350 zaïres. Un immeuble en matériaux durables, électrifié et bien situé.

Cependant, les augmentations consécutives que vous soulevez devraient tenir compte des fluctuations monétaires et non de l'humeur du gérant Munoko Balingene.

Pour ce qui est de la fraude fiscale, vous avez bien fait de signaler ce cas car le service des Impôts aura ainsi un travail à faire afin que le Trésor récupère ses droits auprès de ce citoyen malhonnête.

Pourquoi un bouquet de fleurs sur la tombe ?

Mystère. Une gerbe de fleurs sur la tombe, j'ose croire qu'à ce jour, personne n'a essayé de pénétrer ce phénomène pour enfin mettre à l'intention du public le résultat de ses réflexions.

Si non, il est un fait qu'actuellement, bien des choses se pratiquent par simple fait de routine. C'est le cas de ces fleurs sur la tombe et des quatre bougies qu'on allume aux coins du lit sur lequel est

exposé un défunt. Je voudrais ici faire appel à la réflexion des lecteurs du JUA en posant une série de questions. Quelle est l'origine de cette pratique ? En tout cas, pas de l'Afrique, car nos ancêtres ignoraient tout de la Bible qui enseigne qu'après la mort, on ne sent rien. La mort c'est l'inertie, l'inconscience (Ps. 145 : 3 - 4, Ecclés 9 : 5, 6, 10, 3 : 19, 20 Jean 11 : 10, 24. Actes 24 : 15 etc...)

Dans quel but place-t-on les fleurs sur la tombe ? Est-ce pour aider, apaiser le mort ? De son vivant, le défunt aimait-il les fleurs ? Dans la conception courante, si ce défunt était bon ou méchant, ira-t-il avec les fleurs matérielles dans le ciel ou dans l'enfer pour les voir consumer dans le "feu éternel" ? Quelle est l'utilité des bougies ? Est-ce pour permettre au défunt d'éclairer son chemin jusqu'en l'enfer ?

Aux scrabbleurs

La porte est ouverte pour vous chez le Club de "SCRABBLE RUZIZI".

En effet, un Club de SCRABBLE dénommé RUZIZI avait vu le jour à Bukavu depuis près de six mois. Le lieu et horaire pour des entraînements sont tous les vendredis à partir de 17 H et tous les dimanches à partir de 15 H dans l'enceinte de l'Hôtel LA FREGATE I (jusqu'à nouvel ordre).

Pour la première fois dans l'histoire de BUKAVU ;

un tournoi a eu lieu du 19 au 20/5/1985.

Celui-ci avait connu seize participants et trois arbitres.

Un autre tournoi est prévu en dates du 24 et 30/6/1985.

Le Club souhaite avoir beaucoup d'amateurs des "ANAGRAMMES" pour plus d'EBATS.

Pour le Club.
Le Secrétaire
KAMALI RUHAMYA

Votre lecteur
OPELELE-DJEMBA-PENE-
N'KOY
C/o OZACAF
B.P. 53 GOMA

Ndlr :

Sans anticiper sur la réaction de nos lecteurs, nous osons croire que les fleurs et les bougies dont on entoure les morts ne constituent qu'une manifestation du respect à l'endroit de la personne décédée.